



STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE EN DANGER !

Le gouvernement vient de passer en force au dernier Conseil supérieur de la fonction publique d'Etat un projet de loi, ficelé à la hâte sans la moindre concertation sociale, projet qui remet dangereusement en cause les droits fondamentaux des agents publics.

Deux articles, déposés dans une urgence suspecte, prévoient en effet d'instituer, au titre de la loi de programmation militaire, l'expérimentation de procédures dérogatoires, qui constitueront de fait un véritable détournement des règles édictées jusqu'alors par le statut de la fonction publique.

L'exécutif a, en effet, décidé d'instaurer à la fois un recrutement sans concours d'agents de catégorie B et de créer une nouvelle catégorie de contractuels, de fait précarisés puisqu'ils seront recrutés pour pourvoir des emplois permanents, sans la moindre possibilité de recrutement en qualité de fonctionnaires.

Il s'agit là tout simplement, pour la fédération des services publics CFE CGC, d'un dévoiement inacceptable et injustifié des procédures de recrutement prévues et garanties par le statut général de la fonction publique.

Quel que soit le ministère ou le corps concerné in fine par ces mesures, et même si le Gouvernement a renoncé à mettre en œuvre cette procédure dérogatoire dans un des deux cas prévus initialement, la fédération des services publics CFE CGC dénonce avec la plus grande fermeté une atteinte sans précédent portée au statut de la fonction publique et donc aux droits fondamentaux des agents et proclame, en l'espèce, son total désaccord de principe.

La fédération des services publics CFE CGC qualifie de révoltant la méthode de l'exécutif qui entretient, par ailleurs, depuis de longs mois, au travers des réformes qu'il conduit, une intolérable stigmatisation des agents publics, sans la moindre considération, ni reconnaissance pour l'engagement sans faille dont ils font quotidiennement preuve.

La fédération des services publics CFE CGC regrette enfin que certaines fédérations syndicales aient fait le choix, incompréhensible, de l'abstention sur ce projet de loi scandaleux, laissant la porte ouverte à d'autres attaques aux droits et garanties des agents publics.

Plus déterminée que jamais, la fédération des services publics CFE CGC n'abandonnera pas les agents publics à ce sort funeste que le gouvernement semble vouloir leur réserver.

FEDERATION DES SERVICES PUBLICS CFE CGC

À VOS CÔTÉS POUR DÉFENDRE VOS DROITS !